



ÉLECTRICIEN

Concours 201401-01

La Ville de Montréal-Est est à la recherche d'un électricien. Sous l'autorité du contremaître en chef, le titulaire du poste installe, entretient, démonte, répare des systèmes électriques d'éclairage, de feux de circulation, etc.; monte les panneaux de distribution; pose des conduits; installe des panneaux et des prises de courants; procède à l'installation d'équipement électrique varié; passe les fils et fait les raccordements nécessaires; pose, vérifie, entretient les instruments de contrôle et de mesure de différents mécanismes ou appareils. Il effectue un diagnostic et fait les recommandations, fait une estimation complète des réparations et accomplit toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

Vous avez un diplôme d'études professionnelles en électricité ou toute autre formation équivalente. Vous détenez un certificat en électricité hors construction (licence C) ainsi que quatre années d'expérience dans le domaine, de préférence en milieu municipal. Avoir réussi les examens de la sous-catégorie 16 – Constructeur-propriétaire en électricité de la Régie du bâtiment est un atout. Vous possédez un permis de conduire valide (classe 3) ainsi que les capacités physiques requises et un état de santé compatible avec les exigences du poste.

Taux horaire : 32,45 \$ (poste syndiqué)

Horaire de travail : 36 heures par semaine – 4 jours par semaine (de jour)

Il s'agit d'un poste permanent, mais le titulaire devra réussir une période probatoire avant d'être confirmé en permanence dans le poste.

Si ce poste vous intéresse, faites parvenir votre candidature avant le 7 février 2014, 16 h 30, en indiquant le numéro de concours, par la poste à : Ville de Montréal-Est, Division des ressources humaines, 11370, rue Notre-Dame, 5^e étage, Montréal-Est (Québec) H1B 2W6. Courriel : dotation@montreal-est.ca. Télécopieur : 514 905-2099.

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.